

NEWSLETTER



10-01-2005

Dedans dehors, n°47, janvier-février 2005, p.8.

Recevoir du HTML?

Six mois de plus pour une tentative de suicide

MOINS DE PRISON

"Que vous vouliez vous suicider, c'est votre problème, mais il y a d'autres moyens. Là, vous avez mis en danger la vie des autres". C'est par ces mots prononcés le 6 décembre 2004 lors de l'audience du tribunal correctionnel de Lorient que le procureur de la République a cru bon de justifier les poursuites engagées contre un détenu de 24 ans. Cet homme avait, le 25 juillet 2004, incendié sa cellule du centre pénitentiaire de Ploemeur (Morbihan) puis expliqué devant le juge qu'il ne "*supportait plus la détention*" et qu'il "*voulait en finir avec sa vie*". L'incendie s'était propagé dans la prison, obligeant les services pénitentiaires à évacuer 240 détenus. Retenant les accusations de mise en danger, le tribunal a prononcé une condamnation de six mois d'emprisonnement ferme, alors que le jeune homme devait être libéré en juin prochain. Il devra en outre rembourser les dégâts occasionnés par l'incendie. L'administration pénitentiaire lui réclame 12 030,25 euros.

(OIP, Ouest France)